

Décharge 2016: Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

2017/2170(DEC) - 03/10/2018 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) pour l'exercice 2016.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2018/1379 du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'exercice 2016.

CONTENU : le Parlement européen a décidé de **donner décharge** à la directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes sur l'exécution du budget de l'Institut pour l'exercice 2016.

La décision est accompagnée d'une résolution du Parlement européen contenant les observations qui font partie intégrante de la décision concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 (*se reporter au résumé daté du 18.4.2018*).

Dans sa résolution liée à la décharge, le Parlement s'est félicité de la priorité accordée aux travaux dans plusieurs domaines, dont les résultats présentent une qualité et une visibilité élevées, sans pour autant perdre de vue la prise en considération du genre.

Cependant, il a regretté qu'en 2016, les femmes représentent 72 % du personnel et les hommes 28 %. L'Institut a été invité à s'employer à établir un meilleur équilibre hommes-femmes.